

Communiqué de presse

Statistiques des prix de l'immobilier :
Les « indices Notaires – INSEE Paris - Ile-de-France » labellisés
par l'Autorité de la Statistique Publique

L'Autorité de la Statistique Publique (ASP) vient de labelliser les « indices Notaires – INSEE » trimestriels pour les prix des logements anciens de l'Ile-de-France.

Cette labellisation intervient après une analyse détaillée par l'ASP des méthodes de production et de calcul des indices Notaires – INSEE d'après la base de données immobilières BIEN*, alimentée par les offices notariaux situés en Ile-de-France.

La labellisation garantit que le cadre méthodologique, la production et la diffusion des indices Notaires – INSEE est conforme au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Cette reconnaissance par la plus haute autorité de la statistique de la qualité des données immobilières diffusées par les Notaires de Paris – Ile-de-France vient renforcer la confiance attribuée aux indices Notaires – INSEE par les pouvoirs publics, la presse, les professionnels de l'immobilier et les particuliers.

- **Elle conforte la mission de service public notarial d'information sur les marchés immobiliers**, mise en œuvre depuis de nombreuses années par le notariat et inscrite dans la loi de modernisation des professions juridiques et judiciaires du 28 mars 2011.
- **Cette labellisation vient également consacrer les hautes exigences de qualité dans le processus d'élaboration des indices et dans leur communication.**

Afin de garantir un accès égalitaire pour tous et dans les mêmes conditions à l'information sur les indices Notaires – INSEE, comme l'exige le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, **les Notaires de Paris-Ile-de-France seront désormais tenus de diffuser à la presse les communiqués concernant ces indices le jour même de la conférence de presse les présentant, sans possibilité de diffusion en amont.**

* **RAPPEL : La Base BIEN** – La Base BIEN est une base de données immobilières alimentée par les notaires d'Ile-de-France d'après les actes de vente signés dans les études.

Riche de 3 millions de mutations immobilières recensées depuis 1990, cette base est représentative de l'ensemble des transactions conclues en Ile-de-France. Chaque référence enregistrée comprend environ 120 données sur le bien (prix du bien, localisation, particularités...). Elle sert de base de calcul aux indices Notaires – INSEE.

Les indices Notaires – INSEE – Reconnus pour leur fiabilité, les indices Notaires – INSEE, constituent la référence officielle de l'évolution des prix de l'immobilier, utilisée par les pouvoirs publics, ainsi que par certaines instances internationales, telle la Banque Centrale Européenne.

Les indices Notaires – INSEE concernent les seuls appartements et maisons dans le secteur de l'ancien, vendus libres de toute occupation et en pleine propriété, à l'exclusion de tous les autres biens immobiliers, même si ces derniers sont actés dans des études notariales. Par ailleurs, tout logement qui entre, chaque mois, dans la base statistique correspond à une vente effectivement réalisée pendant la période considérée.

Les indices Notaires – INSEE mesurent les véritables évolutions du prix des logements anciens. Ils sont calculés en comparant les valeurs des transactions du trimestre courant aux valeurs de référence représentatives de l'ensemble des transactions des années 1990 à 2007 et ce, à structure constante (de taille des logements, de localisation, de situation dans l'immeuble, etc.).

La base de données et les outils statistiques sont également utilisés par les Notaires pour renseigner les particuliers sur l'estimation de la valeur d'un bien donné.

Au total, le contenu de la base notariale, le nombre élevé de ses références, la transparence et la rigueur scientifique du traitement des données sur les ventes des logements anciens en font non seulement un vecteur de communication mais aussi, et surtout, un outil de connaissance contribuant à assurer la transparence des marchés immobiliers.

Retrouvez les données immobilières, les dossiers et les communiqués de presse immobiliers des Notaires de Paris – Ile-de-France sur le site :
www.paris.notaires.fr

Contact presse

Maurice MONGELARD
01 44 82 24 35 – maurice.mongelard@paris.notaires.fr

Patricia CHAPELOTTE
01 48 24 04 50 – p.chapelotte@albertine-media.fr